



CONVOCATION : 21.03.2026

Affichage : 21.03.2026

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 28 mars, à 10h, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Luc RUBELT, Maire.

Présents :

M. RUBELT Jean-Luc,
M. POUCHAIN Gérard, Mme SANCHEZ Mireille, M. REY Lionel,
M. RODA Jean-Pierre, Mme BLANCHET Katherine, Mme LELIÈVRE Aude, M.
ROLLAND Pascal, Mme AUBERT Jocelyne, M. BENOIST Philippe, Mme DUPONT
Stéphanie, M. NOTREAMI Daniel, Mme NICOLLE Lise, M. CAYET Jean-Philippe

Absent excusé : Mme MONNIER Maryse qui a remis un pouvoir à M. NOTREAMI Daniel.

La séance a été ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Jean-Luc RUBELT, maire.

M. POUCHAIN Gérard est élu secrétaire.

Monsieur le maire demande aux conseillers municipaux s'ils acceptent l'ajout d'une délibération municipale concernant le vote du montant des divers taux d'imposition.

Sa demande est acceptée à l'unanimité des votants.

2026-025 : DÉTERMINATION DU NOMBRE DE COMMISSIONS COMMUNALES

Suite au renouvellement du conseil municipal, monsieur le maire propose la mise en place de 7 commissions communales :

- Travaux, voirie, services techniques, sécurité
- Urbanisme, environnement, patrimoine

- Fêtes, cérémonies, communication, culture
- Jeunesse, sports, loisirs
- Affaires sociales, associations
- Finances
- Appel d'offres

Le conseil accepte, à l'unanimité, le nombre de 7 commissions.

2026-026 : Nomination aux commissions communales

M. le maire propose aux conseillers qui souhaiteraient siéger dans une ou plusieurs commissions municipales d'inscrire leur nom dans un tableau qui est remis à chacun d'eux.

Le conseil accepte, à l'unanimité, la désignation des membres telle qu'elle se présente dans le tableau ci-dessous :

Travaux, voiries, service technique, sécurité	Urbanisme, environnement, patrimoine	Fêtes, Cérémonies, communication, culture	Jeunesse, Sports, loisirs	Affaires sociales, associations	Finances	Appel d'offres titulaires et 3 suppléants
Benoist Philippe	Benoist Philippe	Aubert Jocelyne	Blanchet Katherine	Blanchet Katherine	Aubert Jocelyne	Aubert Jocelyne *
Monnier Maryse	Cayet Jean-Philippe	Blanchet Katherine	Cayet Jean-Philippe	Dupont Stéphanie	Dupont Stéphanie	Benoist Philippe
Nicolle Lise	Monnier Maryse	Cayet Jean-Philippe	Dupont Stéphanie	Monnier Maryse	Lelièvre Aude	Lelièvre Aude *
Notreami Daniel	Nicolle Lise	Dupont Stéphanie	Lelièvre Aude	Notreami Daniel	Nicolle Lise	Nicolle Lise *
Rey Lionel	Notreami Daniel	Monnier Maryse	Monnier Maryse	Roda Jean-Pierre	Rey Lionel	Rolland Pascal
Roda Jean-Pierre	Rey Lionel	Nicolle Lise	Notreami Daniel	Rolland Pascal	Roda Jean-Pierre	Blanchet Katherine
Rolland Pascal	Roda Jean-Pierre	Notreami Daniel	Pouchain Gérard		Sanchez Mireille	
Sanchez Mireille	Rolland Pascal	Pouchain Gérard	Roda Jean-Pierre			
	Sanchez Mireille	Roda Jean-Pierre				* titulaire
		Sanchez Mireille				

Les membres de chaque commission éliront un vice-président qui sera notamment chargé d'envoyer à ses membres une convocation quand il sera nécessaire qu'ils se réunissent.

2026-027 : DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le maire rappelle que cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'État de développer les relations entre les services des forces armées, le ministère des armées, les élus et les concitoyens.

Monsieur CAYET Jean-Philippe présente sa candidature.

Monsieur CAYET Jean-Philippe est élu à l'unanimité « Correspondant Défense » .

2026-028 : Désignation des délégués intercommunaux

- Assemblée générale de l'A.D.T.L.B. : représentant titulaire : POUCHAIN Gérard ; représentant suppléant : RODA Jean-Pierre
- S.M.A.E.P. du Vieux Colombier : représentant titulaire : REY Lionel ; représentant suppléant : LELIÈVRE Aude
- Commission Intercommunale des Impôts Directs : représentant : AUBERT Jocelyne

Tous les représentants sont élus à l'unanimité des votants.

2026-029 : Désignation des deux délégués titulaires au SDEC ÉNERGIE

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-33,

VU, les statuts du SDEC ENERGIE, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

CONSIDERANT que les statuts du SDEC ÉNERGIE prévoient que « *Les organes délibérants de chaque membre du Syndicat concerné désignent deux délégués* ».

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires pour représenter la commune au sein du SDEC ÉNERGIE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner les deux délégués titulaires du SDEC ENERGIE suivants : **MM. RUBELT, Jean-Luc, et REY, Lionel.**

N° 2026-030 : Délégations accordées au maire

Le conseil municipal, sur la proposition de monsieur le maire et après en avoir délibéré, à la majorité des voix (14 voix pour, M. RUBELT Jean-Luc, maire, n'ayant pas participé au vote), en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à monsieur le maire des articles cités dans l'article L.2122-22 du C.G.C.T., alinéas 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 15, 16, 19, 21 dont il fait lecture aux conseillers municipaux.

Le maire, en application de l'article L.2122-23, rendra compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal (c'est-à-dire au moins une fois par trimestre) des actes qu'il a accomplis dans le cadre d'une délégation.

N° 2026-31 : Délégations accordées aux adjoints et au conseiller délégué

Les délégations suivantes sont données aux adjoints et à un conseiller par arrêté du maire :

Adjoints :

POUCHAIN Gérard : Fêtes – Cérémonies – Culture – Communication – Associations.

SANCHEZ Mireille : Urbanisme – Environnement – Suivi des demandes de subventions

REY Lionel : Voirie – Travaux – Assainissement – Sécurité sur l'ensemble de la commune.

MONNIER Maryse : Affaires sociales – Gestion du patrimoine communal immobilier locatif

Conseiller :

ROLLAND Pascal : Sécurité du littoral

N° 2026-32 : Indemnités des élus

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24-1, le conseil municipal est invité à fixer le niveau des indemnités des quatre adjoints élus le 15 mars 2026, ayant reçu délégation du maire par arrêté municipal.

Ces indemnités seront versées à compter du 21 mars 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'indemnités de fonctions et fixe ces indemnités de la manière suivante :

- Le 1^{er} adjoint : 11,77 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints : 10,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Le 4^{ème} adjoint : 8,20 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
-

Le conseil municipal donne pouvoir au maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N° 2026- 33 : Vote des taux des taxes directes locales pour 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, sur proposition de monsieur le maire, décide d'appliquer aux deux taxes directes locales le même taux qu'en 2025, à savoir :

Taxe foncière - propriétés bâties : 22,51%

Taxe foncière – propriétés non bâties : 6,95 %

M. le maire, après avoir rappelé le montant de la moyenne départementale (11,79 %), demande aux conseillers municipaux s'ils souhaitent maintenir en 2026 le montant de la taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) à 4,05 %. Sa proposition est acceptée à l'unanimité des votants.

2026-034 : Subvention aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant en €
C.L.N.A.	2 000 *
Choralies du Bessin	100
L.A.C.A.	100
Resto du Cœur	100
Littérature à voix haute	100
Association Serge Saint, sculpteur	50
S.P.A.	100
Club Asnellois la belle plage	200
Musique en écrin	200
APEA	600
Collège de Courseulles	150
Association M.Schumann	100
Tourbière 14	200
L.A.C.A. (Tennis de table)	100
A.L.S.A.	100
Croix Rouge	100
P'tit Plus	100
Ligue contre le cancer	100
Comité des fêtes	300
S.N.S.M.	100
A.D.M.R.	300
Total	5200

*(subvention exceptionnelle pour les Championnats d'Europe qu'il organise à Asnelles début septembre 2026)

2026-35 : Désignation d'un conseiller délégué pour la sécurité du littoral

Monsieur le maire demande la nomination d'un conseiller délégué en charge de la sécurité du littoral.

ROLLAND Pascal qui se propose est élu à l'unanimité des votants.

Questions diverses

- En raison de nouvelles études hydrologiques sollicitées par Ter'Bessin dues au déplacement du futur Bureau d'Information Touristique, ce dernier, qui se situera à l'entrée du Square Monique Pirroud, ne pourra pas être ouvert au public avant l'été 2027.
- Il est rappelé que la promenade dans les rues d'Asnelles, proposée aux élus et à leurs familles, par Gérard Pouchain aura lieu dimanche 29 mars. Le rendez-vous est fixé devant l'église.
- Le Bureau d'Information touristique situé à l'entrée de la plage sera ouvert cet été 2026 : en juin et septembre, du mardi au samedi ; en juillet et août, tous les jours de la semaine.

Les horaires seront précisés ultérieurement.

- Une borne destinée au rechargement des voitures électriques sera installée gracieusement par le SDEC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.


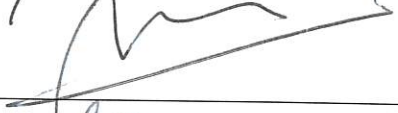









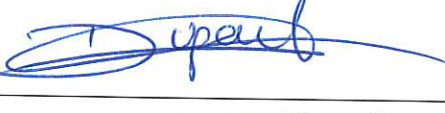

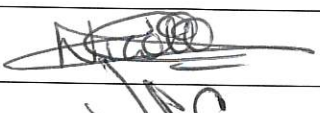
À Asnelles, le 28 mars 2026

Jean-Luc Rubelt, le maire

Gérard Pouchain, secrétaire



LISTE DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET SIGNATURES

M RUBELT Jean-Luc	
M. POUCHAIN Gérard	
Mme SANCHEZ Mireille	
M REY Lionel <i>Lionel</i>	
Mme MONNIER Maryse	<i>procurator M. Notreami</i> 
M RODA Jean-Pierre	
Mme BLANCHET Katherine	
Mme Aude LELIÈVRE	
M. ROLLAND Pascal	
Mme AUBERT Jocelyne	
M. BENOIST Philippe	
Mme DUPONT Stéphanie	
M NOTREAMI Daniel	
Mme NICOLLE Lise	
M CAYET Jean-Philippe	